



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Compagnies

Question écrite n° 4198

Texte de la question

M Francis Delattre attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, sur le projet de fusion entre les AGF et le GAN et les conséquences, tant humaines qu'économiques, qu'entraînerait une telle opération. S'agissant des réseaux, agents généraux ou salariés, l'on assisterait à leur doublement laissant une partie du personnel à la disposition des compagnies étrangères, leur fournissant ainsi une force de pénétration importante sur le marché français. De plus, une restructuration tant à Paris que dans les centres régionaux provoquerait inévitablement des licenciements. Aussi lui demande-t-il quelles sont ses intentions concernant ce projet qui suscite de vives inquiétudes parmi le personnel de ces entreprises.

Texte de la réponse

Réponse. - Le rapprochement auquel fait allusion l'honorable parlementaire n'est pas à l'ordre du jour.

Données clés

Auteur : [M. Delattre Francis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4198

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2862